

contact

cgt.fr

Plus
rien
ne sera
comme
avant.

La force du nombre

Malgré une mobilisation d'une durée et d'un niveau record, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que le match est terminé ? Non. Nous entrons dans la deuxième mi-temps, et nous aurions gagné la première si Emmanuel Macron n'avait pas changé les règles du jeu en cours de route en utilisant tous les artifices antidémocratiques de la V^e République. Ce passage en force au mépris de l'opposition de la majorité des député·es et de la quasi-totalité de la population aurait été impossible dans les autres pays démocratiques. **Nous entrons maintenant dans le temps long.** La réforme des retraites sera la casserole d'Emmanuel Macron jusqu'à la fin de son quinquennat. Nous allons utiliser tous les leviers à notre disposition pour reprendre ce qui nous a été volé. Nous allons exiger des négociations partout pour gagner des départs anticipés pour pénibilité et la prise en compte des années d'études. Dans la négociation prévue à l'automne, la CGT se battra pour améliorer le niveau des pensions complémentaires Agirc-Arrco, qui représentent 20 % à 50 % de la pension des salarié·es du privé. **Grâce à notre mobilisation, le Gouvernement n'a plus ni majorité sociale ni majorité politique.** Et il ne pourra pas museler le Parlement pendant quatre ans. De nouvelles propositions d'abrogation ou de référendum seront déposées. Ce qu'un Gouvernement a fait, un Gouvernement peut le défaire. Ce qu'un Président a fait, un Président peut le défaire. Maintenant ou dans quatre ans.

Nous avons semé de précieuses graines pour l'avenir, à nous de les faire germer. **Ensemble nous avons relevé la tête face à l'autoritarisme gouvernemental et patronal.** Le rapport de force nous a permis de gagner des augmentations de salaires dans des centaines d'entreprises, à l'image de la magnifique victoire arrachée à Vertbaudet. Nous allons désormais tout faire pour généraliser ces luttes et ces avancées. Alors que trop souvent les négociations ont lieu sous la dictée des employeurs, l'unité syndicale permet de renverser la table et d'imposer qu'elles se tiennent sur la base des exigences des salarié·es. C'est la raison pour laquelle la CGT œuvre pour pérenniser l'unité acquise durant la mobilisation. **Depuis le début du mouvement, plus de 100 000 personnes ont fait le choix de se syndiquer.** La dynamique est lancée, mais quatre salarié·es du privé sur dix n'ont pas de syndicat dans leur entreprise alors que c'est le meilleur moyen de changer la donne dans la durée, de reprendre la main sur notre travail et d'agir concrètement, ensemble. Voilà ce qu'il nous reste à faire. Jamais l'exigence d'alternatives sociales et environnementales n'a été aussi forte. Ils sont une poignée, nous sommes des millions. **Ayons confiance dans notre force.** Après une année intense, nous avons besoin de repos pour profiter de nos proches et de notre famille et élargir nos horizons. La CGT défend le droit aux vacances pour toutes et tous et souhaite d'excellents congés à celles et ceux qui peuvent profiter de ce temps libre. À très bientôt, avec toute la CGT.

SOPHIE BINET
Secrétaire générale de la CGT



retraites,
travail,
environnement,
salaires...



la colère germe

Retraites.

Deux ans de volés. Tout à reprendre.

Le Gouvernement a trop menti. La majorité de la population ne s'y est pas trompée et reste opposée au recul de l'âge de départ à la retraite.

Les femmes ont bien compris que les inégalités ne seront pas corrigées à la retraite – bien au contraire ; les étudiant·es, que leurs années d'études se paieront cash ; les personnes en situation de handicap ou les accidenté·es du travail savent qu'il est impossible de travailler plus longtemps.

Passée à marche forcée, la réforme des retraites va être trainée par Emmanuel Macron tout au long de son quinquennat. C'est loin d'être terminé car la CGT va utiliser tous les leviers pour continuer à dénoncer cette réforme et empêcher son application.

Au niveau national, la CGT va se battre pour que la négociation Agirc-Arrco (retraite complémentaire des salarié·es du privé) permette de relever le niveau des pensions. De nouvelles propositions de référendum d'initiative partagée seront déposées. La CGT contestera les décrets de cette réforme injuste et des propositions de loi seront soumises à l'Assemblée pour qu'enfin les parlementaires puissent se prononcer contre.

Au niveau des entreprises et des branches, la CGT appelle à l'ouverture de négociations pour gagner des départs anticipés pour pénibilité et la prise en compte des années d'études. La colère est toujours là, intacte.

Les mêmes qui nous licencient avant 60 ans veulent nous obliger à travailler jusqu'à 64 ans. Quel horizon pour celles et ceux qui sont poussé·es vers la sortie ? La précarité, le chômage, le RSA. Ces choix politiques sont à contre-courant car l'aspiration à ne pas perdre sa vie à la gagner et à vivre une retraite en bonne santé est au cœur des préoccupations de toute la population.

Travailler moins pour travailler toutes et tous.

Le sens de l'Histoire, c'est de travailler moins longtemps. C'est de permettre à toutes et tous de travailler en créant les emplois nécessaires à la satisfaction des besoins et correctement rémunérés. C'est aussi révolutionner la manière de travailler, de se déplacer, de produire de consommer pour répondre à la mise en œuvre d'une nouvelle logique de développement respectueuse de la planète.

Le progrès, c'est aussi d'avoir du temps pour une vie familiale, sociale et citoyenne.

Nos propositions :

- rétablir la retraite à 60 ans et moins pour les métiers pénibles ;
- augmenter les montants des retraites : pas de pension en dessous du Smic ;
- indexer les pensions sur les salaires ou sur les prix si cela est plus favorable ;
- prendre en compte les années d'études dans le calcul de la retraite ;
- réduire le temps de travail et la charge de travail à 32 heures sur 4 jours, sans réduction de salaire, comme le proposent aussi les syndicats allemands ou espagnols ;
- lutter contre les temps partiels subis, notamment ceux inférieurs à 24 heures.

Au lieu de stigmatiser et supprimer des régimes dits « spéciaux » alors qu'ils sont en réalité pionniers en matière de prise en compte de l'impact du travail sur nos vies, il faudrait s'en servir comme modèles, en intégrant par exemple l'impact du stress et de la charge mentale comme critères de pénibilité justifiant des départs anticipés à la retraite.

Environnement.

La justice sociale est environnementale.

L'urgence climatique n'a jamais été aussi forte : sécheresses, canicules, précipitations violentes, feux de forêt... Les modes de production et de consommation doivent urgemment évoluer, et c'est à la finance de payer le prix de ses dégâts. Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, c'est lier justice sociale et environnementale.

En réindustrialisant et en relocalisant les productions, en développant des circuits courts et une économie vraiment circulaire, en produisant des objets durables, réparables, interconnectables, il est possible de lier le progrès social et environnemental.

La transformation de l'appareil productif et de la société pour répondre aux besoins et aux défis environnementaux colossaux exige une réelle planification, construite avec les travailleuses et travailleurs, afin d'anticiper les besoins en formation et qualification ainsi que la création ou recréation de filières entières. Cela nécessite :

- des moyens pour la recherche et le développement ;
- des garanties de sécurité énergétique ;

- un développement massif des transports en commun publics ainsi que du fret ferroviaire et fluvial ;
- un plan de rénovation thermique des bâtiments ;
- une réelle souveraineté alimentaire.

Les marchés publics et les aides publiques aux entreprises doivent absolument être conditionnés à des critères sociaux et environnementaux élaborés avec les salarié·es et leurs représentant·es.

Pas d'industrie sans services publics, pas de services publics sans industrie.

Les services publics ont un rôle social et environnemental crucial, et constituent le principal rempart aux catastrophes climatiques et environnementales à venir. De plus, les services publics sont les meilleurs moyens de répondre aux besoins de l'ensemble de la population, en préservant des biens et services de l'économie de marché.

Nos propositions :

- mettre en place une vraie planification environnementale ;
- réindustrialiser et relocaliser les productions pour le progrès social et environnemental ;
- développer les services publics et l'emploi public ;
- augmenter les prérogatives des instances de représentation du personnel sur les problématiques environnementales (avis conforme sur les projets qui impactent l'environnement et la santé ; droit de veto suspensif sur les aides publiques et sur les stratégies des entreprises qui conduisent à des désastres sociaux et environnementaux).



Salaires.

Nous augmenter, c'est vital !

Alimentation, loyer, énergie... tout augmente, sauf les salaires. Toute la population s'appauvrit alors que les actionnaires continuent de s'enrichir. Grâce à notre travail, les entreprises continuent de faire des profits, de verser toujours plus de dividendes à leurs actionnaires et d'augmenter toujours plus leurs PDG. Elles ont touché des milliards d'aides publiques et supprimé des dizaines de milliers d'emplois. Cherchez l'erreur !

Plutôt que des primes exceptionnelles distribuées au bon vouloir des directions et qui, souvent, sont exemptées de cotisations, **la CGT revendique de vraies augmentations de salaires**, nécessaires aujourd'hui (le salaire net) et utiles demain (le salaire brut) en cas de maladie, chômage, maternité,

paternité et accueil de l'enfant, invalidité et pour améliorer nos retraites !

Avoir une bonne retraite, c'est d'abord avoir un bon salaire : tout le monde veut vivre de son travail, voir ses qualifications reconnues et sa rémunération évoluer au fil de sa carrière. Pourtant, depuis quarante ans, la part des salaires et des cotisations sociales diminue dans le volume global de richesses créées.

Dans le public comme dans le privé, dans les multinationales comme dans les très petites entreprises, la CGT demande d'urgence l'ouverture de négociations pour augmenter les salaires.

Pour ne pas voir nos fiches de paie rongées par l'inflation et re-

fuser le tassement des salaires, **la CGT demande en priorité une loi qui indexe automatiquement tous les salaires sur les prix et sur le Smic pour maintenir le niveau de vie de toutes et tous.**

Nos propositions :

- augmenter le Smic à 2000 euros brut ;
- augmenter les minima et le point d'indice dans la Fonction publique ;
- ouvrir des négociations sur les déroulements de carrière et rendre obligatoire des indicateurs de suivi ;
- supprimer les exonérations de cotisations sociales qui incitent aux bas salaires, à la précarité et empêchent le financement des retraites.

Démocratie. Plus de droits au travail.

Les protections collectives sont les seules à sécuriser les droits individuels des salarié·es. En 2017, les « ordonnances Macron » – en partie déclinées dans la Fonction publique en 2019 – ont donné plus de pouvoir aux directions d'entreprise et ont affaibli les droits des travailleurs

Le saviez vous ?

La fusion des instances représentatives a supprimé les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), alors qu'ils jouaient un rôle essentiel pour agir sur l'organisation, le sens et le contenu du travail. Avec le regroupement en comités sociaux et économiques (CSE), les moyens des représentant·es du personnel et syndicaux ont été drastiquement réduits et leurs périmètres élargis, les éloignant des collectifs de travail.

et travailleuses ainsi que ceux des élu·es du personnel qui les défendent.

La CGT porte au contraire une démocratie sociale de proximité pour mieux protéger les salarié·es au travail, leur santé, leurs conditions de travail, leur sécurité économique...

La démocratie ne peut pas s'arrêter aux portes de l'entreprise. Les intérêts des salarié·es doivent pouvoir y être défendus face aux employeurs, pour qu'enfin les conditions de travail soient améliorées !

Nos propositions :

- rétablir les CHSCT avec des prérogatives et moyens renforcés ;
- garantir des instances de représentation du personnel de proximité : un CSE et des représentant·es du personnel dans chaque établissement avec des moyens et prérogatives renforcées pour agir ;
- supprimer les barèmes prud'homaux, les accords de performance collective ou les ruptures conventionnelles collectives qui offrent la possibilité aux employeurs de licencier sans motif.

Menace sur l'emploi

La protection contre le licenciement est gravement attaquée avec les barèmes prud'homaux qui plafonnent les condamnations en cas de licenciement abusif. Ces barèmes sont pourtant désavoués par les cours d'appel, le Comité européen des droits sociaux et l'Organisation internationale du travail. Il est temps que la France se mette en conformité et les retire !

À cela il faut ajouter les licenciements boursiers. Rien n'empêche aujourd'hui une direction d'organiser la faillite d'une branche ou d'une entreprise et de licencier d'un côté, alors qu'elle fait des profits ou rémunère les actionnaires de l'autre. Comment peut-on accepter que des entreprises sacrifient des emplois au nom de la course à la rentabilité financière et aux bénéfices ?

Égalité.

Du concret, pas du bla-bla.

Les femmes gagnent toujours en moyenne un quart en moins que les hommes. C'est comme si chaque jour, elles arrêtaient d'être payées à 15h40. À la retraite, elles sont de nouveau pénalisées car leurs pensions sont inférieures de 40 % en moyenne à celles des hommes.

Dans la mobilisation contre la réforme des retraites, la déferlante féministe a balayé tous les bla-bla du gouvernement. Plus personne n'est dupe : index, label... cet affichage doit laisser place à la transparence et à l'action.

Aujourd'hui, il est grand temps de faire de l'égalité une réalité.

Ensemble, il est possible de faire éclater la « boîte de verre des inégalités » dans laquelle les femmes sont enfermées :

- le « plancher collant » dû au temps partiel et à la précarité qui amène de nombreuses femmes à passer leur vie au Smic ;

- les « parois de verre » qui concentrent les femmes dans des emplois féminisés qui sont dévalorisés ;
- le « plafond de verre » : même si elles sont de plus en plus qualifiées, elles n'occupent pas les postes à responsabilité ;
- le « plafond de mère » qui les discrimine sur fond de maternité réelle ou soupçonnée ;
- le sexisme et les violences sexistes et sexuelles au travail et en dehors qui entraînent des conséquences dramatiques sur la vie et la carrière des femmes et qui creusent encore plus les inégalités.

Nos propositions :

- revaloriser les métiers à prédominance féminine ;
- réviser l'index égalité pour qu'il fasse toute la transparence sur les inégalités et sanctionner

- les entreprises qui discriminent ;
- créer de nouveaux droits et moyens pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et en dehors ;
- créer un service public de la petite enfance, de proximité financièrement accessible à toutes ;
- allonger le « congé de paternité et d'accueil de l'enfant » à quatre mois, intégralement rémunéré ;
- mettre fin aux temps partiels subis ;
- mettre fin aux systèmes opaques d'individualisation des rémunérations et des primes ;
- conditionner l'octroi des marchés publics à l'égalité salariale.

et les luttes fleurissent...

200 milliards d'euros

c'est le montant annuel d'aides publiques sociales et fiscales aux entreprises sans contrôle ni conditions

100 euros en moins

c'est le montant perdu sur une fiche de paye à 1900 € net à cause de l'inflation et des profits

La bataille n'est pas finie !
Une grande journée d'action européenne et intersyndicale
contre l'austérité, pour nos salaires, nos retraites et nos services publics
aura lieu à l'automne.

3 raisons de rejoindre

Pour défendre son travail.

Quand on est isolé·e, il est difficile de faire valoir ses droits face à un employeur. Se syndiquer permet de renverser le rapport de force. Ce sont les salarié·es qui produisent la valeur, qui connaissent leur travail ; en s'organisant, elles et ils ont le pouvoir de faire valoir leurs droits et gagner des avancées qui répondent à leurs besoins.

L'exemple de Vertbaudet.

Dans cette entreprise de puériculture, suite au refus d'augmentation pourtant nécessaire en ces temps d'inflation, les salarié·es se sont mis·es en grève le 20 mars 2023, grève qui a duré jusqu'à la victoire le 2 juin dernier. Durant plus de deux mois de lutte, elles ont subi le mépris de la direction auquel s'est ajoutée la répression policière... Mais leur détermination et leur unité, et le soutien qu'ils et elles ont reçu·es de la CGT, ont contraint leur employeur à ouvrir des négociations anticipées. Ces négociations ont débouché sur des augmentations pour tout·es les salarié·es et l'embauche d'intérimaires en CDI.

Pour peser collectivement.

Par les propositions qu'elle porte dans et hors de l'entreprise, la CGT défend le progrès social et environnemental. Plus que par les mots, c'est par l'action, sur le terrain, que la CGT élabore des propositions alternatives avec les salarié·es pour transformer nos modes de production et trouver des solutions viables à la fois socialement et écologiquement.

L'exemple de Gardanne.

En 2018, l'annonce de l'arrêt de la centrale à charbon de Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, a entraîné la suppression de près de 300 emplois dont 180 directs. Avec la CGT, les travailleur·ses se sont organisé·es et ont travaillé à un projet répondant à la fois à la sauvegarde des emplois, à des objectifs de transition environnementale et d'indépendance énergétique. Au bout de cinq ans de mobilisation acharnée, la lutte a fini par payer avec plusieurs engagements du Gouvernement pour sécuriser les salarié·es licencié·es jusqu'au redémarrage de l'activité autour d'un projet de méthanisation permettant de transformer du bois usagé en gaz et une production d'électricité à base de biomasse.

Pour agir ensemble.

Une fois syndiqué·e, vous ne serez plus seul·e pour faire valoir vos droits face à votre employeur. Par-delà le collectif de travail, la CGT et toutes ses organisations se tiennent toujours aux côtés des travailleur·ses. Son maillage territorial lui permet de construire les solidarités par un **syndicalisme de proximité**. Elle met également à votre disposition toute l'**information** nécessaire pour construire et porter vos **revendications** avec vos collègues, vous organiser et faire avancer vos droits et le **progrès** dans l'entreprise et la société.

La CGT est à vos côtés.

Chacune et chacun peut contribuer à la construire : en échangeant avec les syndiqué·es de votre territoire ou de votre secteur professionnel, en vous soutenant mutuellement dans vos luttes, ou en faisant entendre votre voix en soutenant et construisant des listes CGT... Vous avez un rôle à jouer dans le renforcement du syndicalisme et du pouvoir qu'il donne à toutes et tous au travail. Rejoindre un syndicat, cela veut dire transformer nos problèmes individuels en revendications collectives pour gagner ensemble des augmentations de salaires et agir pour de meilleures conditions de vie et travail.

On est la CGT. Vous êtes la CGT !

C'est le moment de transformer l'essai et de proposer à vos collègues et à tout votre entourage de se syndiquer en rejoignant la CGT. L'objectif commun est clair : gagner, partout, à tous les niveaux, des améliorations concrètes des conditions de vie et de travail. Pour vous syndiquer, rendez-vous sur cgt.fr ou flashez le code :

